



## Hénin-Beaumont

### **Mairie d'Hénin-Beaumont**

**1 Place Jean Jaurès**

**BP 90109 - 62252 Hénin-Beaumont Cedex**

### **Pôle Développement**

#### **Affaire suivie par :**

Séverine ROUSSEL

Tél. : 03.21.74.87.00

[severine.rousseau@mairie-heninbeaumont.fr](mailto:severine.rousseau@mairie-heninbeaumont.fr)

Réf. : SR – 2021 - 009

À Hénin-Beaumont, le 02/02/2022

### **Objet :** Mise en concurrence de l'occupation du domaine public

Madame, Monsieur,

La commune d'Hénin-Beaumont met à disposition son domaine public pour y accueillir une activité de restauration à l'occasion du Hénin Rock Festival, qui se déroule au sein de l'Escapade, bâtiment public hébergeant des événements culturels, les 19 et 26 février.

En considération de l'ordonnance n°2017-562 du 19 avril 2017 relative à la propriété des personnes publiques qui oblige, à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2017, à mettre en concurrence toutes les autorisations d'occupation du domaine public et dans un souci de qualité, d'hygiène, de respect des riverains, la commune d'Hénin-Beaumont a mis en place un dossier de candidature pour cet emplacement. L'organisateur s'engage à évaluer les participants selon les critères suivants:

- 40% sur l'expérience professionnelle, la qualité et la conformité des équipements
- 40% sur les produits proposés associés au type de manifestation
- 20% sur l'attrait visuel du stand et linéaire proposés

Votre candidature sera étudiée à partir de :

1. l'argumentaire développé dans ce dossier de candidature,
2. des compléments d'information fournis dans votre lettre d'accompagnement,
3. de photographies significatives illustrant les outils de vente de vos participants.

.../...



...

La commission de sélection des candidatures se réserve la possibilité de refuser les activités non assurées et non réglementées. Dès que les candidatures auront été examinées en commission, elles feront l'objet, soit d'une autorisation, soit d'un courrier de refus le cas échéant.

Le dossier complet est à retourner avant le 14 février 2022 à 12 h 00, délai de rigueur, à l'attention de :

**Monsieur le Maire d'Hénin-Beaumont**  
**Mise en concurrence du domaine public**  
**1 place Jean Jaurès**  
**62110 HENIN BEAUMONT**

ou par mail à : [pole.developpement@mairie-heninbeaumont.fr](mailto:pole.developpement@mairie-heninbeaumont.fr)

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de mes meilleurs sentiments.



**Steve BRIOIS**

**Maire d'Hénin-Beaumont**  
**Conseiller Départemental du Pas-de-Calais**

.../...

